



Ecole de Musique Intercommunale Associative Nort-sur-Erdre, Casson, Les Touches, Petit-Mars et Saint Mars Du Désert

CURSUS EVEIL & INITIATION						
	Durée	T1	T2	T3	T4	Hors INTERCO
Eveil Musical (4-5 ans)	45 mn	95 €				125 €
Initiation Musicale (6-7 ans)	1h	125 €				150 €
Initiation Musicale + Option Parcours découverte (parcours à partir de janvier)	1h30	220 €	230 €	240 €	250 €	400 €
CURSUS INSTRUMENTAUX						
	Durée	T1	T2	T3	T4	Hors INTERCO
CURSUS CLASSIC 30' instrument + FM + Ensemble ou atelier (facultatif)		395 €	425 €	455 €	485 €	700 €
CURSUS AVANCÉ à partir de 14 ans ou 4 ans de FM <i>Nouveauté</i> 30' instrument + Ensemble ou atelier		345 €	375 €	405 €	435 €	650 €
30' instrument (à partir de 16 ans) <i>Nouveauté</i>	30 mn	295 €	325 €	355 €	385 €	600 €
CURSUS TECHNIQUES VOCALES						
	Durée	T1	T2	T3	T4	Hors INTERCO
CURSUS CLASSIC 30' instrument (Voix) + Ensemble ou atelier (facultatif)		345 €	375 €	405 €	435 €	650 €
CHORALES						
	Durée	T1	T2	T3	T4	Hors INTERCO
Chorale Enfant (du CE1 au CM2)	1h	95 €				125 €
Chorale Ado (à partir de la 6ème)	1h	95 €				125 €
Chorale Adulte	1h30	140 €				195 €
Chorale Parents/Enfants <i>En Projet</i>	1h	140€ le binôme*				195 €

* si une des 2 personnes du binôme est déjà inscrite en cursus classic ou avancé, la seconde personne ne paie que 95€ ou 125€ si Hors INTERCO

ATELIERS COLLECTIFS / ENSEMBLES						
	Durée	T1	T2	T3	T4	Hors INTERCO
Musiques Actuelles (Rock ou Jazz) , Orchestre de Guitares, Orchestre Intercommunal, Percussions, Musiques Traditionnelles	de 45 mn à 1h30 selon l'atelier	125 €				150 €
MAO (Musique Assistée par Ordinateur) <i>En Projet</i>						
Atelier Musicap**		125 €				150 €

** à destination des personnes porteuses de handicap, encadré par l'Atelier Sonore

ATTENTION, places limitées pour certains ateliers, l'EMI se réserve le droit de ne pas ouvrir certains ateliers si le nombre d'élèves est trop faible

COTISATION ANNUELLE ASSO (1 par famille obligatoire)						
		T1	T2	T3	T4	Hors INTERCO
Cotisation Association (dont 5€ de frais fixe, le reste en don à l'asso EMI, vous recevrez un justificatif pour vos impôts dans le courant de l'année)		55 €				65 €

MODES DE REGLEMENTS ACCEPTES:
Espèces
Chèque
Prélèvements Automatiques
Chèques Vacances (Plafond à 50%)
Chèque CCAS de la ville de Nort sur Erdre (contacter la Mairie de Nort-sur-Erdre)

Tranches	Quotients
T1	< à 800
T2	de 801 à 1200
T3	de 1201 à 1500
T4	> 1501

REGLES DE PAIEMENT
Le paiement peut être fait en 1,3 ou 6 fois selon l'organisation suivante: 1 chèque de cotisation encaissé en septembre 3 chèques ou 3 prélèvements /trimestre en novembre, février et mai 6 prélèvements novembre, janvier, février, mars, avril, mai <i>Pour bénéficier du tarif au quotient familial, merci de fournir votre attestation de quotient familial CAF du mois en cours, lors de l'inscription.</i>

RAPPEL DU REGLEMENT DE L'ECOLE
Seuls les cours manqués, ne pouvant être rattrapés et au delà de 3 absences forfaitaires pourront être remboursés Toute annulation faite après le 1er octobre ne pourra faire l'objet de remboursement.